



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 25 septembre 2018

L'an deux mille dix-huit et le vingt-cinq septembre à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond GARDELLE.

PRESENTS : MIM BARDOU - CURETTI - FAGUET - FOURES - VERNHES - VIALA D. - MMES DURIS - FADDI - FRANCES - GILBERT - RABOU - RICARD - MM ALBA - BARBERA - BENAZECH - BOUTIE - BRESSOLLES - CASTAGNE - DURAND (Suppléant) - LENCOU - MAZARS - MEYSSONNIER - REYJAUD (Suppléant) - SEGUR - VANDENDRIESSCHE - VIALA B. - VIALA J.-L. (Suppléant).

*Mme Marie-Chantal BATUT a donné procuration à Mme Catherine RABOU.  
M. Edouard DELOUVRIER a donné procuration à M. Thierry BARDOU.*

**N° 2018/109**

**Objet : Enfance-Jeunesse : approbation du projet éducatif jeunesse de la CCLPA**

Monsieur le Président rappelle tout le travail accompli par les membres de la Commission « Petite enfance, enfance et jeunesse », les familles et les jeunes du territoire concernant la mise en place d'une démarche participative afin d'aboutir à l'écriture d'un projet éducatif jeunesse ambitieux pour la CCLPA.

Ce projet, élaboré de janvier à juin 2018, a été présenté aux membres du Bureau Elargi le 10 juillet 2018.

Il comprend 3 objectifs généraux et opérationnels :

- Rendre les jeunes acteurs en leur permettant de construire leurs loisirs et d'être représentés dans des institutions traitant des problématiques les concernant
- Expérimenter des actions diversifiées tout au long de l'année, permettant de répondre à des problématiques de mobilité des jeunes en milieu rural : temporalité (soirée/mercredi/weekend) et géographie (grand groupe à proximité des collèges/petit groupe itinérant)
- Permettre aux jeunes de prouver leur autonomie en imaginant des organisations (structure, événement, espace...) afin d'apaiser les relations entre générations

De ces objectifs, des actions ont ensuite été identifiées s'articulant autour de 5 thématiques :

- Les jeunes et les séjours
- Un ALSH Jeunes
- Les jeunes et l'Europe
- Les jeunes et les écrans
- Les jeunes et l'engagement citoyen

Monsieur le Président rappelle que la CAF du Tarn participe au financement des actions mises en œuvre dans la cadre du projet éducatif jeunesse.

Monsieur le Président propose donc aux membres du Conseil de  
le projet éducatif jeunesse de la CCLPA.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- approuve le projet éducatif jeunesse de la CCLPA, comme détaillé ci-dessus,
- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont prévus au Budget Principal,
- autorise Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en

Sous-Préfecture le 27 septembre 2018.



Le Président,

Raymond GARDELLE

